



CITY-HALL—HOTEL-DE-VILLE

Photo by A. J. Roy

which connects the city with points to the East and West.

The station at this point is a very imposing building, and as it is a divisional point many of its officers and employees have their homes here. The Quebec Central connects the city points to the South.

The Grand Trunk Railroad runs a branch from Lévis to Richmond where it connects with the main line running South East and with the completion of the bridge across the Saint Lawrence it will have direct railroad communication to all points North of the river. As it is, it has an exceptional ferry service, by means of which freight and passenger traffic is conducted across the river giving access to the various railroads which enter Quebec.

The Lévis Ferry Co. Limited which carries on the greater part of the passenger service has four boats, (two for winter and two for summer) running regularly the whole year between Lévis and the larger city. There are also several ferries devoted exclusively to carrying freight, making communication between the North and South shore of the river easy and inexpensive.

pendant trois saisons de l'année et toutes les demi-heures en hiver.

Le Quebec-Central fait communiquer Lévis deux ou trois fois par jour avec la région prospère de la Beauce et des Cantons de l'Est.

Le Grand Tronc met en communication constante Lévis et toutes les paroisses échelonnées le long de sa voie.

Enfin l'Intercolonial par ses trains nombreux qui partent de Lévis plusieurs fois par jour met les négociants et les marchands de Lévis en relations continuelles avec les paroisses du haut et du bas du fleuve.

A cause de tous ces avantages de transport on peut dire que Lévis est un endroit idéal. Il nous semble qu'avec les avantages qu'offre le conseil de Ville aux manufacturiers ceux-ci ne devraient pas hésiter à venir implanter leurs industries à Lévis.

LE PORT

Le port de Québec est reconnu comme l'un des plus beaux qui existent de ce côté-ci de l'Atlantique. Il s'étend sur une longueur de plus de dix milles de l'embouchure de la rivière Chaudière.